



VITRAC en Périgord

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

Le 3 juin 2024

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
de VITRAC

CONVOCAION
Conseil Municipal du 11 juin 2024

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le :

Mardi 11 juin 2024 à 18h30, salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 avril 2024 ;
- 2- Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire ;
- 3- Décision modificative n° 1 budget multiple rural ;
- 4- Annulation de la délibération n° 3 du 6 mars 2024 « avenant n°1 à la délibération du 13 novembre 2020 « IFSE Régie » ;
- 5- Convention avec le Tennis Club de Vitrac pour l'utilisation des terrains de tennis et du Club House ;
- 6- Convention avec l'ATD 24 pour la maintenance et mise à jour de la base adresse locale ;
- 7- Modification de la délibération n° 31 du 2 avril 2024 « attribution de subventions » ;
- 8- Notification du rapport d'activité 2023, du compte administratif 2023 et du RPQS SPANC 2023 de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir ;
- 9- Questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,
Frédéric TRAVERSE



Mairie de VITRAC

Le Bourg – 24200 VITRAC – tel. : 05 53 28 33 11 – fax : 05 53 28 30 63 – mairievitrac@wanadoo.fr